

MISSIONS SITES ET SOLS POLLUES
METHODOLOGIE SSP

CONVENTION D'HONORAIRES
Phases I - II

Missions codifiées (A 100 - A110 - A 120 – A 130 - A 200 - A 210 - A 230 – A 260 - A 270 - A 320 - A 330)

NORME NFX31-620 – 2

Méthodologie des sols et sites pollués
Note ministérielle du 19 avril 2017

- Les missions codifiées A 110 à A 130 sont réalisées sur la base des données mises à disposition par l'administration et des sites du ministère de l'environnement, BRGM, Info-terre, Géo-risque, Géoportail, ARIA,
- Les missions codifiées A 200 à A 270 sont réalisées sur le terrain et concernent la réalisation des investigations des prélèvements sur les milieux, air, sols, sous-sols et nappes souterraines ainsi que les analyses sur site et hors site.
- Les missions codifiées A 320 à A 330 sont déterminantes car elles permettent de confirmer la viabilité du projet sur ses aspects constructifs et sanitaires, ces missions ne peuvent être réalisées sans le traitement des données analytiques relevées dans les missions A 200 à A 270.

Les études sont réalisées par étapes successives, chaque mission est détaillée et formulée selon les prestations élémentaires de la norme NF X31-620 -2, le montant des prestations est forfaitaire et est repris dans le cadre d'une convention d'honoraires (tableau ci-dessous) passée avec le client.

La rémunération des prestations est calculée, hors frais de déplacement et d'hébergement sur la base d'un montant forfaitaire exprimé en hors taxe selon le type de mission réalisé.

GMEP
9 rue de la Marne – 79 400 Saint Maixent l'Ecole
Tel : 05 49 16 83 82- Mobile : 06 07 73 72 33
mail : gmep.france @gmail.com
TVA INTRACOM : FR 24 753097625
APE : 7112B
EURL au capital de 1 500 €

Siret : 753 097 625 00010 – APE : 7112B
www.depollutiondessols.eu



1. Convention d'honoraires

Code	Prestations	Montant HT Forfaitaire	TVA 20%	Montant TTC
Phase I – Diagnostic initial et Investigations terrain				
A 100	Visite du site	450 €	90 €	540 €
A 110	Etude historiques, documentaires et mémorielles	550 €	110 €	660 €
A 120	Etude de la vulnérabilité des milieux	250 €	50 €	300 €
A 130	Elaboration d'un programme d'investigations	250 €	50 €	300 €
A 200	Prélèvements, mesures, observations et analyses des sols	2 000 €	400 €	2 400 €
A 210	Mesures, observations et/ou analyse des eaux souterraines	400 €	80 €	480 €
A 230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyse des gaz du sol	650 €	130 €	780 €
A 240	Prélèvements, mesures, observation et analyses AQE Norme X43-264	4 500 €	900 €	5 400 €
A 260	Prélèvements, mesures, observations et analyses des terres a excavées ou déjà excavées, <i>la prestation peut être étendue aux autres déchets de déconstruction et à l'organisation d tri sélectif des matériaux de chantier</i>	1 250 €	250 €	1 500 €
A 270	Interprétation des résultats analytiques	650 €	130 €	780 €
Phase II – Analyse des enjeux sanitaires et Bilan coûts et avantages				
A 320	Analyses des enjeux sanitaires – Analyse des risques prédictifs ARR et Analyse des risques résiduels après travaux ARR	1250 €	250 €	1500 €
A 330	Identification des différentes options de gestion, bilan coûts et avantages	850 €	170 €	1 020 €

2. Prestations complémentaires

Prestations	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
DT-DICT	250 €	70 €	420 €
Location des équipements de sondages (pelles, atelier se sondages	1 850 €	370 €	2 220 €
Pose de piézomètres (2) amont et aval écoulement nappe	1 100 €	220 €	1 320 €
Analyses agressivité des sols	250 €	50 €	300 €
Analyses agressivité des eaux souterraines	250 €	50 €	300 €
Pompage et prélèvements nappes souterraines	95 €	19 €	114 €
Prélèvements, mesures et stockage des données analytiques gaz du sol	75 €	15 €	90 €
Hors mission SSP – Prélèvement et analyses enrobés (Amiante – HAP) , prix par échantillon analysé en laboratoire sous accréditation COFRAC	185 €	37 €	222 €

- Les missions proposées peuvent être réalisées séparément et être adaptées en fonction de maturité du projet et de l'état d'avancement des négociations entre le client et le vendeur, ainsi une étude préalable sera facturée **1 500 € HT** et une mission globale comprenant l'analyse budgétaire et le plan de gestion des sols pollués sera facturée **7 900 € HT**, ce montant peut si nécessaire être étendu à des prestations complémentaires , ARR, et autres postes et équipements de sondages, poses de piézomètres et suivi, essais de pompage des eaux souterraines , tests sur l'agressivité des sols et des eaux souterraines et les analyses (Amiante – HAP) sur enrobés.

GMEP

9 rue de la Marne – 79 400 Saint Maixent l'Ecole

Tel : 05 49 16 83 82- Mobile : 06 07 73 72 33

mail : gmep.france @gmail.com

TVA INTRACOM : FR 24 753097625

APE : 7112B

EURL au capital de 1 500 €

Siret : 753 097 625 00010 – APE : 7112B

www.depollutiondessols.eu



L'Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement

♻️ Pour le respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document que si nécessaire.

- La mission A330 porte sur l'analyse de la qualité de l'air intérieure et intervient après la réalisation du plan de gestion et la mise en œuvre des mesures compensatoires, cette mission peut être demandée par des tiers et/ou la DREAL pour confirmer l'efficacité des mesures prises par l'exploitant pour protéger les futurs usagers.

3. Restitution des travaux d'études

- Le délai de restitution du rapport d'audit est estimé entre deux à trois semaines sous réserve du délai de retour des analyses, analyses réalisées sous accréditation COFRAC

4. Accessibilité des lieux

Le client et/ou l'exploitant s'engage à rendre accessible les lieux et à transmettre sur simple demande les plans de réseaux détaillés eaux, gaz, électricité, fibres, emplacement des ouvrages enterrés et zones de servitudes publiques exemple – passage de réseaux enterrés ERDF, ENGIE...)

5. Frais de déplacement et d'hébergement

- Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés sur la base d'un montant forfaitaire journalier de 550 € HT

GMEP
9 rue de la Marne – 79 400 Saint Maixent l'Ecole
Tel : 05 49 16 83 82- Mobile : 06 07 73 72 33
mail : gmep.france @gmail.com
TVA INTRACOM : FR 24 753097625
APE : 7112B
EURL au capital de 1 500 €

Siret : 753 097 625 00010 – APE : 7112B
www.depollutiondessols.eu



 Pour le respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document que si nécessaire.